

D I E S A C A D E M I C U S

5 JUIN 1934

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

ALLOCUTION DU RECTEUR
ET RAPPORTS DES JURYS

ALLOCUTION DU RECTEUR

A LA SÉANCE DU *DIES ACADEMICUS*

DU MARDI 5 JUIN 1934

PAR

M. le professeur Maurice ROCH,

Monsieur le Président du Département de
l'instruction publique,
Messieurs et chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,



TOUT d'abord qu'il me soit permis de saluer les représentants des autorités, tout particulièrement M. Paul Lachenal, conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique, qui veut bien, comme il l'a fait hier déjà, nous donner, par sa présence ici, une preuve de son attachement à l'Université et de l'intérêt qu'il porte à son développement.

* * *

L'ordre du jour appelle le rapport du Recteur.

Comme l'an dernier, je ne vous apporterai pas ici un véritable rapport; pour déroger à une vieille tradition j'ai une excuse: c'est que l'exercice universitaire se termine le 15 juillet et non pas le 5 juin qui est le jour anniversaire de la fondation de l'Université. C'est une raison assez plausible. J'en ai d'autres cachées qui me paraissent meilleures encore quoique plus difficiles à avouer. Tout d'abord je manque d'esprit administratif. Ce n'est pas mon affaire de compulsier des dossiers, des procès-verbaux, et de résumer en un rapport tous les

faits grands et menus qui ont constitué la vie de notre *Alma Mater* pendant une année. En revanche, en M. André Archinard, je possède un secrétaire exact, minutieux, ponctuel, consciencieux, ayant toutes les qualités qui me manquent; il se chargera de ce travail que j'aurais peut-être dû vous présenter, travail publié dans le recueil que vous recevrez en souvenir de cette cérémonie.

En conséquence, ma paresse d'une part, les capacités de M. Archinard et la confiance que je lui accorde, d'autre part, m'autorisent à vous exposer, aujourd'hui, seulement quelques faits saillants de l'année écoulée, sans risquer de vous ennuyer avec tous les détails que devrait comporter un véritable rapport. J'espère que vous me le pardonneriez et peut-être même m'en saurez-vous gré.

* * *

Nos premières pensées vont à la mémoire de nos disparus.

Edmond Pittard, professeur à la Faculté de droit, est décédé le 15 juin 1933. Privat-docent en 1920, il fut nommé chargé de cours pour l'enseignement du droit commercial en 1926. Il devint professeur extraordinaire en 1930.

Ernest Kummer, nommé privat-docent en 1891, professeur ordinaire de médecine opératoire et de pathologie externe en 1910, dirigea depuis 1916 le service de chirurgie de l'hôpital et jusqu'en 1933 donna un enseignement de clinique chirurgicale.

L'an dernier, le jour du Dies, je formulais des vœux pour le rétablissement de la santé de ces deux collègues. La mort est venue peu après les surprendre. Nous rendons hommage à l'œuvre qu'ils ont, l'un et l'autre, accomplie pour l'Université.

Charles Sarasin est décédé le 23 octobre 1933. Privat-docent en 1894, il fut nommé professeur extraordinaire en 1897 et professeur ordinaire en 1899. De 1899 à 1917 il enseigna la géologie, la paléontologie et la strati-

graphie à la Faculté des sciences. Il s'était retiré de la vie universitaire pour pouvoir consacrer son temps à diverses activités philanthropiques et militaires.

Edouard Montet est décédé le 21 février 1934. Il avait été nommé, en 1885, professeur d'hébreu, d'araméen et d'exégèse de l'Ancien Testament. En 1894, il se chargea de l'enseignement de la langue arabe. Professeur à la Faculté de Théologie pendant 44 ans, il en fut le doyen de 1897 à 1908, et fut recteur en 1910 et 1912. Il prit sa retraite en 1926.

Robert Chodat est décédé le 28 avril 1934. Professeur ordinaire depuis 1891, il enseigna la botanique à la Faculté des sciences pendant quarante-cinq ans. Directeur de l'Institut de Botanique qu'il avait fondé et dont vous connaissez le développement. Doyen de la Faculté des sciences de 1898 à 1906 et recteur de 1908 à 1910, à l'époque où l'Université célébra le 350^{me} anniversaire de sa fondation. Il présida avec autorité les cérémonies qui eurent lieu à cette occasion, et je n'ai pas besoin de vous rappeler avec quel soin et quelle ardeur il les avait organisées.

Je mentionne également le décès prématuré de *Louis Reverdin*, privat-docent à la Faculté des sciences, survenu le 8 septembre 1933. Ce jeune savant donnait les plus belles espérances.

Je vous prie de vous lever pour honorer la mémoire de nos disparus.

Les hommes dont je viens de vous citer les noms ont, à des degrés divers et dans des disciplines variées, travaillé pour le bien de l'Université; ils ont fait, les uns et les autres, beaucoup pour elle. Leur exemple nous montre combien est importante pour l'Université, la valeur des individualités qui la composent, et combien peu, par rapport aux personnes, comptent les choses matérielles. Comme je le disais hier, les laboratoires, les bibliothèques, les salles de cours sont nécessaires, mais ce qui l'est plus encore, ce sont les hommes qui doivent animer ces objets. La vie de ces collègues disparus doit nous servir de modèle et nous inciter à travailler comme ils l'ont fait, pour l'avancement de nos connais-

sances, pour l'instruction des jeunes générations et par là même pour la gloire de notre Université.

* * *

Parmi les événements heureux de l'année écoulée, signalons des jubilés qui nous ont permis de rendre hommage à deux de nos maîtres encore en pleine force et en pleine activité. En juin 1933, nous avons célébré les 60 ans de M. le professeur Edgard Milhaud et ses trente années de professorat. En février 1934, ce fut au tour de M. Ernest Métral, professeur à l'Institut dentaire, de fêter ses quarante années d'enseignement. Ce sont là de belles et longues carrières, des dates qui comptent, et j'ai saisi ces occasions de féliciter les jubilaires et de les remercier au nom de l'Université, ce que d'erechef je suis heureux de faire ici.

En février également, en une simple et émouvante cérémonie, nous avons inauguré, à la salle 45, une plaque consacrant la mémoire de l'éminent linguiste que fut Ferdinand de Saussure. Ce monument est un souvenir du II^{me} Congrès des linguistes tenu à Genève en 1931.

Les nominations de privats-docent qui ont eu lieu au cours de cette année ont été assez nombreuses, je me permettrai donc de les passer sous silence pour ne pas trop allonger cette séance.

Voici celles qui concernent les professeurs:

M. le professeur *Maurice Bourquin* a été appelé à remplacer, dans la chaire de Droit international public, M. Georges Scelle, démissionnaire, qui est actuellement à la Faculté de droit de Paris. C'est en quelque sorte un cadeau, un beau cadeau que fait l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales à l'Université. Il me plaît de pouvoir mentionner ici cet Institut qui, sans appartenir véritablement à notre Maison, entretient avec elle les meilleurs rapports, et qui est pour elle un élément de vie et de prospérité.

La Clinique chirurgicale a été pourvue d'un nouveau Directeur en la personne de M. le Dr *Albert Jentzer*.

M. *Marcel Gysin* enseigne actuellement en qualité de professeur extraordinaire la minéralogie-pétrographie et l'étude des gîtes métallifères.

A la Faculté de droit, M. *Wolfgang Liebeskind*, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire d'histoire du droit.

A la Faculté de médecine, le Dr *Georges de Morsier* a été nommé chargé de cours pour l'enseignement de la neurologie. Cette dernière nomination a pu être faite grâce à une subvention de la Société académique qui a estimé que la chaire, vacante depuis le décès du regretté professeur Long, devait être repourvue.

Ces nouveaux collègues nous apportent des forces jeunes qu'ils mettent au service de notre maison. Nous ne doutons pas qu'ils ne fassent tous leurs efforts pour accomplir leur belle tâche universitaire et remplacer dignement leurs éminents prédécesseurs.

* * *

Puisqu'il faut parler des questions budgétaires, je rapporte une réflexion que je fis hier en entendant le professeur Borgeaud rappeler les dépenses de l'Etat de Genève pour l'Université en 1888. A cette époque, alors que le budget total de l'Etat était de 5 millions, l'Université absorbait 500.000 francs, soit le 10 %; donc un dixième du budget passait alors à l'Université. Aujourd'hui, la proportion est bien différente. Les calculs les plus simples permettent d'estimer à un quarantième du budget la part des dépenses afférentes à l'Université. Ceux qui reprochent à l'Etat sa prodigalité envers notre *Alma Mater* ont donc bien tort, et il est d'autres domaines où les économies qu'on réclame tant, et qui sont si difficiles à obtenir, pourraient être faites plus facilement qu'à l'Université. Les proportions de un dixième et un quarantième sont véritablement impressionnantes ! Il me paraissait nécessaire de relever ici ces chiffres.

D'autre part, on a cherché à répandre la légende que l'Université se refusait à envisager des allégements de

budget. Il y a là une allégation entièrement fausse. La vérité est que l'Université ne peut pas matériellement et de son propre chef, réduire ses dépenses. Ce qu'elle peut faire, ce qu'elle a déjà fait et ce qu'elle compte faire encore c'est, à l'occasion de renouvellements de chaires, de changements de titulaires, de modifications dans l'enseignement, ou à l'occasion d'une démission ou d'un décès, étudier les allègements possibles et proposer des économies. Elle l'a déjà fait plusieurs fois : par exemple, lorsqu'il s'est agi de la succession du professeur Pittard et de celle du professeur Duparc. Elle le fera encore à l'avenir ; j'en prends ici pour elle l'engagement. Ainsi doit s'écrouler la légende selon laquelle l'Université ne veut pas faire d'économies. L'Université comprend fort bien au contraire la situation budgétaire difficile, presque tragique, dans laquelle se trouve notre petite République, et elle est décidée, dans la mesure compatible avec sa bonne marche et celle de l'enseignement, à faire tous ses efforts dans le sens des économies.

* * *

Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer quelques dons et legs. Satisfaction matérielle bien entendu, mais satisfaction morale aussi, car ces dons et legs, parfois inattendus, témoignent de l'intérêt que suscite dans le public notre Haute Ecole.

C'est ainsi que nous avons reçu un legs de dix mille francs de M^{me} Krishnavarna, une dame hindoue dont nous ignorions l'existence et dont nous avons appris, malheureusement après sa mort, qu'elle s'intéressait à notre Université ; elle nous a fait ce don de dix mille francs sans conditions. A la demande des exécuteurs testamentaires, nous avons consacré cette somme à la création d'un fonds dont les intérêts serviront à l'impression de thèses. Dans les circonstances économiques actuelles, beaucoup de nos jeunes gens, parfois les plus méritants, éprouvent de la difficulté à faire imprimer leur thèse. Plus l'étudiant est travailleur, plus sa thèse a de la valeur, plus l'impression de celle-ci est coûteuse.

Ce legs nous semble donc avoir reçu une destination très judicieuse ; nous avons déjà eu l'occasion de l'utiliser.

M^{me} Lucien Chalumeau, en souvenir de son mari, nous a fait un don de dix mille francs, destiné à l'institution d'un prix d'histoire de la civilisation et de la préhistoire. Nous rendons hommage à la généreuse pensée de M^{me} Chalumeau qui a voulu témoigner son intérêt aux disciplines qui avaient occupé feu M. Chalumeau.

M. Philippe de Palézieux, un botaniste suisse habitant Berlin, a fait à l'herbier Boissier et à l'Institut Botanique des dons très importants en nature, consistant en de remarquables collections d'hybrides. Genève est, comme vous le savez, une sorte de Mecque de la botanique systématique ; elle possède des collections uniques au monde, dont on ne trouve l'équivalent qu'à Londres. C'est un très précieux enrichissement de ces collections que vient d'apporter le don de M. de Palézieux.

Beaucoup d'autres gestes généreux seraient encore à mentionner, entre autres de la fabrique Ciba, à Bâle, et de la fabrique d'Aluminium qui ont gratifié la Faculté des sciences de plusieurs subventions importantes.

Les intérêts du Fonds Topali, créé il y a plusieurs années déjà au bénéfice de la Faculté des sciences, sont utilisés au mieux selon les besoins de nos laboratoires.

Un certain nombre de fonds seront mentionnés tout à l'heure à l'occasion de la distribution des prix ; à ce propos, on doit se demander s'il est tout à fait juste que les donateurs de prix aient leurs noms rappelés, chaque année, le jour du Dies, alors que les donateurs plus modestes, mais non moins généreux, ni moins avisés, qui offrent à l'Université des fonds pour le développement des laboratoires, l'enrichissement des bibliothèques ou l'agrandissement des bâtiments, ne sont cités qu'une seule fois à l'occasion de la donation. Nous avons donc pensé qu'il serait bien d'instituer dans notre Maison quelque chose d'analogue à ce qui se fait ailleurs : placer à la vue du public des plaques de marbre sur lesquelles seraient inscrits les noms de tous les généreux donateurs. Nous attendons maintenant le généreux donateur qui nous offrira la somme nécessaire pour faire

exécuter et placer les dites plaques de marbre sur l'une desquelles, bien entendu, figurera aussi son nom.

Mentionnons de façon spéciale la munificence de la Société Académique qui a consacré de grosses sommes au développement de nos différentes facultés. Dès demain, nous aurons au Département de l'Instruction publique une séance où, de concert avec la Société Académique, nous chercherons l'emploi qu'il convient de donner aux fonds recueillis lors de la magnifique souscription lancée en faveur de l'Université et couronnée d'un si grand succès.

Je voudrais remercier comme elle le mérite la Société Académique de son aide toujours si généreuse; elle a consacré 125.000 francs au développement de la Faculté des Sciences, et 140.000 francs à celui de la Faculté de médecine. Si je devais vous détailler l'emploi de ces sommes nous en aurions pour tout l'après-midi. Nous exprimons notre profonde reconnaissance à tous les membres de la Société Académique, particulièrement aux membres du comité qui s'occupent de la gestion et de la distribution des fonds, et nous n'oublions pas tous ceux qui ont apporté leur obole, grande ou petite.

Je veux dire aussi quelques mots de reconnaissance à la Société des Anciens Étudiants qui nous entoure d'une atmosphère de sympathie vivifiante, nous convie chaque année à ses réunions, nous fait don des sommes dont elle peut disposer et que nous utilisons pour notre Office d'entr'aide administré avec beaucoup de dévouement par M. le professeur Briner.

Nous avons en effet des étudiants qui, tout près de la fin de leurs études, ne reçoivent plus l'argent indispensable à la continuation de celles-ci, soit que leurs familles aient été ruinées par la crise, soit que leur pays interdise l'exportation des capitaux. Vous comprenez que nous ne puissions renvoyer chez eux, sans le parchemin consacrant leur travail, ces jeunes gens qui ont déjà passé plusieurs années dans nos facultés. L'Office d'entr'aide nous fournit le moyen — très insuffisant encore — de leur venir en aide, et ainsi de leur permettre

d'arriver à la consécration heureuse et normale des efforts accomplis.

* * *

Il ne m'est pas possible d'énumérer ici les manifestations de tous genres auxquelles l'Université a été conviée et où j'ai été appelé à la représenter. Il m'est arrivé de maudire ces étudiants qui aiment tant donner des représentations théâtrales, organiser des bals, des manifestations sportives ou des réunions de plaisir, et qui désirent toujours que l'Université y soit représentée par son recteur. Quand on est obligé le lendemain d'être sur pied à l'Hôpital pour faire sa visite et sa leçon clinique, on trouve parfois que ces soirées sont un peu longues et surtout bien fréquentes. Toutefois, je dois dire que si telles étaient généralement mes pensées au moment du départ de chez moi, je suis toujours rentré enchanté d'avoir été mis dans l'obligation d'assister à une joyeuse réunion aux Bergues, ou à une soirée théâtrale fort intéressante durant laquelle de jeunes acteurs se dépensaient pour le plus grand plaisir du public en même temps que pour le leur. Je félicite donc les étudiants de cette activité para-universitaire; si leurs études peuvent parfois en souffrir, ils y trouvent des moyens de développement qui ne sont pas inutiles et que cette dame parfois un peu austère qu'est l'Université ne peut leur fournir.

Deux mots de notre orchestre universitaire, fondé et animé par M. Frédéric Hay, qui lui a donné cette tenue et ce talent que vous avez pu apprécier hier déjà et encore tout à l'heure. M. Hay a dû quitter Genève et renoncer à continuer d'assumer la direction de nos jeunes virtuoses. Je lui exprime ici la reconnaissance non seulement des exécutants, mais de l'Université tout entière. Je souhaite que, sous la baguette de son nouveau directeur, M. André Mercier, l'orchestre continue à se développer et ne cesse pas d'être ce qu'il a été jusqu'à maintenant, c'est-à-dire une réunion de musiciens qui non seulement cherchent à faire de bonne musique, mais aussi à retrouver et à ressusciter des œuvres

anciennes intéressantes. Ce genre d'activité me paraît très digne d'une société universitaire.

La Société sportive nous a donné beaucoup de soucis cette année. Nous avons eu à sa tête un jeune homme très sportif, très entreprenant, très plein de belles idées et d'idéal, mais — ce n'est pas moi qui le lui reprocherai beaucoup, car je suis bien un peu comme lui — qui ne savait pas très bien comment on tient une comptabilité, ni comment on équilibre les recettes et les dépenses. Si bien qu'après une année d'administration ou plus justement d'absence d'administration, il s'est trouvé devant un gouffre profond que l'Association générale des étudiants a dû combler. Je crois que pareil événement malheureux ne se reproduira pas, car grâce à la bienveillance du Département de l'Instruction publique, la Société sportive universitaire bénéficiera désormais de l'appui éclairé de M. Bouffard, inspecteur de gymnastique, qui non seulement lui donnera une impulsion nouvelle quant à la pratique des sports et de la gymnastique, mais qui surveillera les différents comptes assez compliqués afférents à ces divers exercices.

Je ne puis songer à vous donner la longue liste des sports pratiqués à l'Université. Je me permets de déplorer toutefois que, malgré la proximité de notre beau lac, l'exercice de l'aviron ne puisse guère être mis à la portée de nos étudiants. Nous n'avons pas trouvé en effet auprès de la Société Nautique tout l'appui que nous eussions pu attendre d'une société qui bénéficie de prestations assez importantes de la communauté. Peut-être aurait-elle dû mieux comprendre la situation de la Société sportive universitaire et faciliter à nos étudiants la pratique du canotage. J'espère que cette petite remarque sera entendue.

●n m'avait dit de tous côtés: «N'oubliez pas dans votre rapport du Dies de rappeler telle chose, d'annoncer telle autre». Heureusement que j'ai presque tout oublié et si je dois m'en excuser auprès de mes collègues, je m'en félicite pour vous mes patients auditeurs ... et pour moi. Je veux cependant vous dire ceci:

M. Zbinden qui s'occupe du Comité d'échanges entre

collégiens et étudiants étrangers et suisses, m'a demandé de signaler l'existence de ce comité. Au cours de l'année écoulée, quatorze étudiants ont bénéficié de ses services.

Faut-il parler encore de questions plus récentes concernant nos étudiants ?

La Société Bratstvo, suspendue pendant quelque temps à la suite d'un différend survenu entre divers groupements bulgares, a été, à la suite d'un procès, réintégrée dans tous ses droits. A côté d'elle s'est fondée une société Bulgaria.

Le Bureau du Sénat a eu à s'occuper de la plainte d'un étudiant mis à la porte d'une société dont il ne faisait pas partie. Je dois vous avouer que, malgré la compétence des juristes éminents que nous possédons au Bureau, nous avons été fort embarrassés pour juger ce cas, extraordinaire en nos pays occidentaux et bien étrange pour nos mentalités.

J'ai eu le plaisir de prendre la parole, au nom de l'Université, au 110^{me} anniversaire de la Société de Belles-Lettres qui, comme vous le savez, est un des éléments importants de la vie estudiantine à Genève et en Suisse romande.

Nous avons aussi eu le plaisir de saluer la reconstitution de l'Association chrétienne d'Etudiants.

* * *

Des étudiants ayant protesté contre l'apparition de la croix gammée dans les cadres d'affichage de l'Université, nous avons examiné cette question avec tout le sérieux qui convenait et avons même été jusqu'au Procureur de la Confédération pour lui demander ce qu'il convenait de faire: la croix gammée, accompagnée des couleurs allemandes étant un insigne national, nous n'avons aucune possibilité, ni même aucune raison, d'en interdire l'emploi.

Mesdames les étudiantes et Messieurs les étudiants, je dois revenir sur une question qui vous a semblé un peu ridicule l'an dernier. Je vous avais demandé de respecter le beau mobilier que le gouvernement avait fait placer

dans nos salles il y a deux ans, et de ne pas mettre trop d'inscriptions sur les bancs. Vous avez trouvé que, pour un recteur, c'était là préoccupation mesquine qu'il ne convenait pas d'exprimer à cette tribune et vous me l'avez fait comprendre en quelques-unes de vos spirituelles revues.

Il s'agit pourtant, comme vous l'allez voir, d'une question assez importante. Du point de vue psychologique d'abord, je me demande quel est l'état d'esprit d'un étudiant qui, pendant les cours, s'amuse à faire de la gravure sur bois, ou seulement des dessins et des inscriptions sur les tables et les bancs. Il y a là un phénomène qui mérite d'être étudié, qui l'a été du reste puisque des thèses importantes de psychologie pathologique consacrées à cette manie ont révélé qu'elle procède d'un état mental anormal. Vous me direz peut-être que c'est la faute du professeur si l'étudiant s'amuse pendant le cours à graver sur bois ses pensées les plus intimes et parfois les plus saugrenues. Je n'en crois rien. Si un cours ne vous intéresse pas, vous n'êtes tout de même pas forcés d'y assister ou vous pouvez employer votre temps d'une manière plus intelligente.

A ceux qui ont agi dans un but politique, je me permettrai de faire observer qu'il y a d'autres procédés de propagande plus efficaces et plus dignes d'intellectuels. D'ailleurs, à mon idée, toute propagande devrait être bannie de notre maison et de ses abords.

Les inscriptions sur les bancs ont encore en effet d'autres inconvénients. Elles ont été exploitées dans des buts politiques contre l'Université, contre le corps professoral et contre les étudiants. Je sais que des hommes politiques sont venus faire des inspections dans l'Université, sans d'ailleurs en aviser le Recteur, ce qui m'a surpris et choqué. Cette inspection n'a pas donné de suites parce que, Mesdames (je ne devrais pas dire « Mesdames », car je ne suppose pas que vous vous livriez à ces jeux répréhensibles), mais vous, Messieurs les étudiants, vous êtes éclectiques, et les hommes politiques en question ont trouvé de tout sur les bancs : et l'étoile de Salomon, et la croix gammée, et le marteau et la faucille et même

la croix fédérale ou peut-être même la croix rouge. Ces inscriptions ne prouvent donc pas grand'chose si ce n'est la diversité des sympathies et des opinions ; la moyenne doit établir la neutralité de l'Université et du corps des étudiants. Parmi les graffiti il y avait des vœux de mort pour plusieurs de nos magistrats ; je crois que si tous ces vœux avaient été exaucés, ni M. Lachenal, ni aucun conseiller d'Etat de la République de Genève ne serait encore en vie, ni moi non plus.

Puisque j'en suis à vous parler de la politique à l'Université, je veux remercier les quotidiens de notre ville qui se sont occupés de cette question ; ils ont publié des articles intitulés : « La politique à l'Université ». Nous eussions préféré ce titre-ci : « Pas de politique à l'Université ».

* * *

La composition des abonnements à la Salle des journaux a donné lieu à des polémiques qui sont sorties du cadre de l'Université et se sont étendues à la ville. Ces polémiques ont été exacerbées par des professionnels de l'agitation qui, n'ayant rien à faire avec le monde des étudiants, ont volontairement cherché à provoquer des incidents aux abords de l'Université. Comme je l'ai fait hier, je félicite et remercie les étudiants qui ne se sont pas laissés aller à répondre à des provocations répétées et qui ont montré en plusieurs circonstances beaucoup de tenue et de dignité.

Nous rappelons que ce sont les étudiants qui payent les abonnements et qui choisissent les journaux. C'est pourquoi, nous avons décidé d'organiser l'an prochain, parmi les étudiants, un plébiscite sur la composition de la Salle des journaux, et de nous conformer au résultat de ce vote. Nous appliquerons donc au choix des journaux le principe démocratique. Je m'étonne toutefois que certains de nos étudiants montrent un tel acharnement contre les journaux qui ne reflètent pas exactement leurs propres tendances politiques. Il me semble qu'il est du devoir d'un universitaire, d'un intellectuel, de prendre connaissance des documents qui lui donnent un autre

son de cloche que celui qu'il a l'habitude d'entendre. Il me paraîtrait normal que les étudiants conservateurs lisent les journaux avancés de gauche et, inversement, que les étudiants aux idées avancées et qui veulent transformer la société, s'intéressent aux journaux conservateurs. C'est dans l'ordre du développement intellectuel des universitaires, que de faire l'effort de se documenter aussi complètement que possible et d'envisager les problèmes de la vie sociale comme les autres, avec objectivité et sous toutes leurs faces.

* * *

Parmi les modifications réglementaires intéressantes de cette année, je vous signale que la Faculté des Lettres a admis que les thèses traitant de questions touchant aux langues rhéto-romanes pourraient être rédigées en latin ou en romanche. C'est en fait la consécration officielle, par notre Université, de la quatrième langue nationale suisse.

Je mentionne encore que la licence ès sciences politiques a fait l'objet d'un règlement, résultant d'un accord entre la Faculté de Droit et celle des Sciences économiques et sociales.

Enfin, la Faculté de Médecine a créé un certificat d'études médicales, certificat complétant les examens universitaires de doctorat en médecine, certificat destiné spécialement aux étudiants étrangers qui n'obtiennent pas le droit de pratiquer en Suisse. Ce certificat exigera des examens semblables à ceux qu'on demande aux étudiants suisses et, comme valeur, il correspondra exactement au diplôme fédéral.

Nous avons reçu de l'un de nos magistrats la réclame d'une université romande, réclame publiée dans un journal étranger. Ce magistrat s'est ému de voir vanter cette Université voisine, amie et concurrente, « rayonnant sur la Suisse romande ». Nous n'avons rien trouvé à redire à cette réclame, car elle correspondait à la réalité. La Suisse romande n'est d'ailleurs pas si étendue qu'il faille des rayons extraordinairement puissants pour

l'éclairer jusqu'en ses confins. Modestie mise à part, nous aurions pu répondre que notre Université, elle, rayonne sur le monde ! C'eût été peut-être un peu exagéré, mais il y a là tout de même quelque chose de vrai.

En effet, on ne se rend pas assez compte, dans notre ville, de la situation extraordinairement favorable qui est faite à notre Université par les organisations internationales qui siègent à Genève. On peut penser que ces Institutions n'arrivent pas assez vite à des solutions qui amèneront la pacification du monde. Toutefois j'estime qu'on a tort de rire des premiers pas d'un enfant qui s'exerce à marcher. Si les organisations internationales de Genève ne peuvent modifier beaucoup le prochain avenir, elles travaillent certainement pour les siècles futurs ; nous devons nous garder de tout sourire malveillant à leur endroit. Il est dans l'ordre de l'évolution de l'humanité que la paix règne sur le monde. Ce ne sera peut-être pas pour notre génération, ni pour la prochaine, mais nous, universitaires, nous ne devons pas cesser d'être au premier rang de ceux qui l'espèrent et qui le veulent fermement. Les sceptiques et les pessimistes finissent toujours par avoir tort.

* * *

Laissons ces considérations et revenons à notre Université.

Nous avons reçu des témoignages multiples de l'intérêt que celle-ci suscite dans le monde. De généreux Américains soutiennent l'Union Internationale des Etudiants, estimant avec raison qu'à côté des salles d'études il doit y avoir des locaux où les étudiants puissent se rencontrer, discuter des choses qui les intéressent, avoir en dehors des heures de cours des contacts avec leurs professeurs. L'Union, qui jusqu'à présent avait son siège à la rue Saint-Léger, va s'installer dans un local plus modeste. Elle continuera certainement à jouer un rôle fort utile pour nos élèves.

Elle est d'autant plus nécessaire que nous avons eu le très grand chagrin de voir sombrer le Foyer des Etudiants

de la rue de Candolle dans les difficultés financières. Nous savons le dévouement avec lequel ce Foyer avait été organisé et soutenu par des personnalités généreuses de notre ville et par quelques-uns de nos professeurs qui les uns et les autres y ont consacré beaucoup de leur temps et de leur argent. Nous les en remercions sincèrement.

Nous constatons, avec regret, que les circonstances économiques actuelles n'ont pas permis de poursuivre cet effort. En présence de ce désastre je souhaite plus de succès à l'Union Internationale des Etudiants que je vous demande de soutenir — et à vous en particulier, Messieurs les étudiants nationaux — si possible de votre argent, et en tous cas de votre intérêt et de votre activité.

Nous avons eu des rapports nombreux avec les Institutions internationales de Genève, surtout avec le Bureau international du Travail, dont une dizaine des hauts fonctionnaires, et même son Directeur M. Butler, ont bien voulu donner des séries de conférences à notre Faculté des Sciences économiques et sociales. Il y a là l'amorce d'un développement très intéressant pour cette Faculté qui peut bénéficier ainsi des travaux d'une sorte de laboratoire unique au monde.

* * *

Le 14 novembre dernier nous avons participé à l'inauguration de la Station de Zoologie expérimentale. Le lendemain à l'inauguration des Conférences internationales de mathématiques, dont la première a été donnée par M. de Broglie qui a parlé de façon fort intéressante de sa théorie de la mécanique ondulatoire. Ces deux événements sont parmi les plus marquants de l'année universitaire 1933-34. Ils montrent que, malgré les difficultés de l'heure présente, malgré la diminution du nombre des étudiants (diminution qui est modérée si l'on tient compte des circonstances économiques actuelles), malgré les vides que la mort creuse dans nos rangs,

l'Université continue son développement et sa marche ascendante.

C'est sur cette note optimiste que je terminerai. En dépit des difficultés et des circonstances financières défavorables, nous devons avoir confiance dans l'avenir. Notre *Alma Mater* a vécu 375 ans, elle a connu des moments encore plus difficiles que ceux que nous traversons, sans cesser de prospérer et de se développer. Qu'elle vive !

